

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES**

**Séance du 3 Juin 2021 tenue en visioconférence**

L'an deux mille vingt et un, le 3 Juin à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni à distance par visioconférence avec l'application TEAMS, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain PUENTE,

**Personnes présentes : 45**

BERRE Dominique / BISTOLFI Patrick / BRILLET Gérard / BRUNA Laurent / CAMPAGNE André / CASTELL José / CASTEX Claude / CAU Claude / CAU Marcel / CAZES Sabine / COLLA Serge / CRAMPÉ Philippe / DAT Jean-Michel / DE FARCY DE PONTFARCY Marilyne / DE PECO Serge / CAZAUX Alain / DUBOIS Alban / DUMAIL Bernard / D'HAENE Alain / FILLASTRE André / GAMBONI Jean-Philippe / JACQUARD Claude / LAGLEIZE Patrick / LARQUÉ Alain / LARQUÉ Serge / LASALA Jean-Pierre / MARTIN Denis / MARTIN François / MORA Bernard / MOUNIER Ghislaine / PENETRO Pascal / PERUSSEAU Olivier / PLANAS Yves / PRINCE Bernard / PUENTÉ Alain / PUIGDELLOSAS Claude / REBONATO Jean-Pierre / RENAUD Jacques / SACAZE Jean-François / SANS Stéphane / SERRANO Georges / TINE Jean-Claude / UCHAN Marie-Claire / VIGNEAUX Denise / SOLLE LOUGE Evelyne

**Personnes absentes ou excusées : 50**

ABADIA Jean-François / ABBES Pierre / ABO PATTARONE Marie / AUFRERE Isabelle / AZEMAR Eric / BRUNET LACOUÉ Françoise / CASTEX Marie-Thérèse / CAUSSETTE Guillaume / CHAPOT Denis / COMET Jean-Pierre / COMET Sylvain / DARDÉ Jean-Paul / DENARD Jean-Paul / DUPLAN Patrick / DUPLEICH Jean-Luc / ELIE Patrick / EMPORTES Christian / EXPOSITO Murielle / FERRE Louis / GARCIA Clément / GOUZY José / GUAUS Bernard / GUIARD Olivier / HAEIN Thierry / HUET Serge / JAMME Henri / LACOMBE Claude / LADEVEZE Michel / LAFONT Céline / LAMORA Christel / MELAZZINI André / MINEC Hervé / MORETTO Joseph / PALACIN John / PELAYO Gabriel / PÉRÉMIQUEL Mathieu / PRAT Philippe / REDONNET Jean-Luc / RENAUD Annie / RIBIS Jean-Marc / RIVAL Patrice / RIVES Jean-Jacques / SAINT-MARTIN Yvon / SALVATICO Jean-Paul / SAPORTE Gérard / SAULNERON Patrick / SOYE Anne / STRADERE Michelle / THÉBÉ Henri / TONIOLO Gilles

**Procurations : 6**

DUPLAN Patrick a donné procuration à CRAMPE Philippe  
FERRE Louis a donné procuration à TINE Jean-Claude  
LACOMBE Claude a donné procuration à CAZES Sabine  
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André  
RIVAL Patrice a donné procuration à PUENTÉ Alain  
TONIOLO Gilles a donné procuration à DE FARCY DE PONTFARCY Marilyne

**Vote : Pour : 51      Contre : 0      Abstention : 0**

**Objet : Participation au SDEHG pour le branchement de la maison de santé à Saint-Béat/Lez**

Le Président informe les membres du conseil communautaire que suite à la demande de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises du **10/02/2021**, concernant le **branchement d'une maison de santé à SAINT-BEAT- LEZ**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Equiper l'armoire REMBT (02/01/10) d'un jeu de connecteurs pour l'extension de réseau.
- Depuis la REMBT existante (02/01/10), déroulage d'un câble réseau souterrain 3 x 150 mm<sup>2</sup> + N dans une tranchée à réaliser sur 20 mètres jusqu'au coffret REMBT (BH 2114) à placer en limite de la parcelle A 760 contre la clôture.
- Pose du Tarif Jaune au dos du REMBT (BH 2114).

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge du CCPHG se calculerait comme suit :

♦ Part SDEHG : 9 550 € TTC

♦ Part restant à la charge de la CCPHG (ESTIMATION) : 1 249 € TTC

Total : 10 799 € TTC

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la CCPHG de s'engager sur sa participation financière.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve le projet présenté,
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la CCPHG sur ses fonds propres.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*